PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SACRÉ-COEUR

SACRÉ-CŒUR, LE 12 JUILLET 2021

À la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sacré-Cœur, M.R.C. de La Haute-Côte-Nord, tenue le 12 juillet 2021, à 19 h, à la salle communautaire Le Cœur du Fjord,à laquelle étaient présents les conseillers suivants :

PRÉSENCES : Mme Lise Boulianne

Mme Nada Deschênes

Mme Valérie Dufour

M. Tommy Gauthier

Mme Isabelle Tremblay

M. Billy Hovington

ABSENCES : Mme Marie-Chantal Dufour

M. Tommy Gauthier

Tous membres et formant quorum.

Assiste également à cette séance :

M. Jeannot Lepage, directeur général et secrétaire-trésorier

**OUVERTURE DE L’ASSEMBLÉE**

Mme Lise Boulianne, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 h.

### RÉSOLUTION 2021-07-220

## Lecture et adoption de l’ordre du jour

Il est proposé par madame Nada Deschênes et résolu à l’unanimité des conseillers présents que l’ordre du jour soit adopté tel que présenté :

**ORDRE DU JOUR**

RÉSOLUTION 2021-07-221

**Approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 7 juin 2021**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Valérie Dufour et résolu à l’unanimité des conseillers présents, que le procès-verbal de la séance ajournée du 7 juin 2021, à 19 h, tenue à la salle communautaire Le Cœur du Fjord, soit accepté tel que rédigé

1. **Vérification du quorum et ouverture de la séance ;**
2. **Adoption de l’ordre du jour ;**
3. **Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021, 19 h ;**
4. **Approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 28 juin 2021, 18 h 30;**
5. **Acceptation des comptes à payer juin 2021 ;**
6. **Correspondance :**
7. Lettre de M. Marc-André Leblanc, du Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation, concernant un mont de 166 081 $ en paiement de la mesure financière de péréquation prévue pour l’année 2021 ;
8. Lettre de M. Marc-André Leblanc, du Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation, concernant un montant de 36 476 $ versé à la répartition prévue au partenariat 2020-2024 du Programme de compensation tenant lieu de taxes des terres publiques ;
9. Lettre de Mme Andrée Laforest, la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation, concernant l’importance d’avoir, bien en vue et facilement accessibles, des défibrillateurs cardiaques dans les différents bâtiments municipaux et les espaces publics, nous invitant à nous procurer de l’équipement mobile ;
10. Lettre de M. François Bonardel, ministre des Transports, concernant une aide financière de 112 328 $ pour le Programme d’aide à la voirie locale – Volet Entretien des routes locales ;
11. Lettre de Mme Andrée Laforest, la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation, concernant un montant de 112 543 $ dans le cadre du Programme d’aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) ,
12. Lettre de Mme Marjorie Deschênes, de la Société de Développement de Sacré-Cœur, concernant les besoins d’hébergements résidentiels du secteur industriel;
13. Lettre de M. François Bonardel, ministre des Transports, concernant une aide financière au monta de 15 115 $, pour le Programme d’aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III)-Volet 1 – Développement de la Route verte et de ses embranchements 2021-2022;
14. Lettre de Mme Andrée Laforest, la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation, concernant un montant de 243 593 $, concernant un soutien financier afin de favoriser la relance de l’Économie dans toutes les régions du Québec et en conséquence, un montant de 991,5 millions de dollars, constitué de parts égales des gouvernements du Québec et du Canada, est ajouté dans le cadre du Programme de la taxe sur l’essence et de la contribution du Québec;
15. Lettre de M. François Cardinal de la Commission de toponymie, nous informant que la Commission a officialisé le nom *Halte de Sacré-Cœur* lors de sa réunion le 10 juin 2021.
16. **Message et rapports d’activités du maire** :
17. MRC de La Haute-Côte-Nord;
18. Représentation et activités des comités;
19. **Administration générale** :
    1. Renouvellement d’adhésion à l’Association de la rivière Sainte-Marguerite 2021;
    2. Représentant municipal à l’Association de la rivière Sainte-Marguerite ;
    3. Renouvellement des assurances responsabilité civile – Parcs rouli-roulant;
    4. Demande au gouvernement pour mettre en place des moyens dissuasifs contre l'intimidation et la diffamation sur les réseaux sociaux ;
    5. Modification à la lettre d’entente 2020-02.
20. **Transport, hygiène du milieu et urbanisme** :
    1. Adhésion à la COMBEQ – Maxime Gauthier ;
    2. Fosse septique au Bistrot Castafjord ;
    3. Ajustement de prix du carburant diesel pour le contrat d’enlèvement de la neige 2021;
    4. Ajustement du contrat d’enlèvement de la neige 2020-2021 ;
    5. Nomination d’un chemin privé ;
    6. Demande de paiement # 7 – Travaux de réparation du quai et dragage de la marina de L’Anse-de-Roche ;
    7. Demande d’une servitude d’utilité publique à *HYDRO-QUÉBEC* contre une partie du lot 4 700 812 du Cadastre du Québec, circonscription de Saguenay;
    8. Demande de dérogation mineure M. Jean-Pascal Senglet 2021-001
    9. Demande de dérogation mineure M. Jacques Dufour 2021-002 ;
    10. Demande d’accommodement ;
    11. Offre de services pour demande d’autorisation Traitement des eaux usées terrain situé au Restaurant et Marina du quai de L’Anse-de-Roche ;
    12. Autorisation de présenter une demande d’autorisation en vertu de l’article 32 de la LQE.
21. **Tourisme** 
    1. Demande de permis pour l’événement et demande d’aide financière – Vidéo promotionnelle – Béluga Ultra Trail ;
    2. Offre de services la préparation des plans et devis pour la nouvelle capitainerie de la Marina de L’Anse-de-Roche ;
22. **Culture et loisir**
    1. Démission du directeur Culture, Loisirs, Tourisme et agent de développement communautaire ;
    2. Projet PELEM – Développement d’activité d’éveil à la lecture à l’écriture à la bibliothèque municipale de Sacré-Cœur ;
    3. Dépôt de projet dans le cadre du -programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPR) ;
    4. Représentant(e) de la bibliothèque municipale affiliée au Réseau BIBLIO de la Côte-Nord ;
    5. Poste d’agent de développement communautaire par intérim ;
    6. **Santé et bien-être** (Aucun point)

**12) Incendie**

* 1. Dépôt du Rapport des interventions et activités du mois de juin 2021 ;
  2. Acquisition d’emprise de route d’une partie du lot 5 063 932 du cadastre du Québec ;
  3. Offre de services pour la préparation des plans et devis pour l’agrandissement de la Caserne de pompier et l’aménagement du stationnement :

**13) Embellissement (Aucun point)**

1. Embauche de main d’œuvre journalière.

**14) Demandes d’appui et de reconnaissance** (Aucun point)

**15) Demandes d’aide financière**

* 1. Demande d’aide financière – ***MARCHE-O-DON*** de l’Association diabète Haute-Côte-Nord ;
  2. Demande de permis pour l’événement et demande d’aide financière – Vidéo promotionnelle – Béluga Ultra Trail ;
  3. Demande d’aide financière 17e édition Randonnée Vélo Santé – Alcoa 27, 28 et 29 août 2021.

**16) Affaires nouvelles**

**17) Période de questions**

**18) Levée de la séance**

RÉSOLUTION 2021-05-222

**Approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 28 juin 2021**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Nada Deschênes et résolu à l’unanimité des conseillers présents, que le procès-verbal de la séance ajournée du 28 juin 2021, à 18 h 30, tenue à la salle communautaire Le Cœur du Fjord, soit accepté tel que rédigé

**Correspondance**

1. Lettre de M. Marc-André Leblanc, du Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation, concernant un mont de 166 081 $ en paiement de la mesure financière de péréquation prévue pour l’année 2021 ;
2. Lettre de M. Marc-André Leblanc, du Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation, concernant un montant de 36 476 $ versé à la répartition prévue au partenariat 2020-2024 du Programme de compensation tenant lieu de taxes des terres publiques ;
3. Lettre de Mme Andrée Laforest, la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation, concernant l’importance d’avoir, bien en vue et facilement accessibles, des défibrillateurs cardiaques dans les différents bâtiments municipaux et les espaces publics, nous invitant à nous procurer de l’équipement mobile ;
4. Lettre de M. François Bonardel, ministre des Transports, concernant une aide financière de 112 328 $ pour le Programme d’aide à la voirie locale – Volet Entretien des routes locales ;
5. Lettre de Mme Andrée Laforest, la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation, concernant un montant de 112 543 $ dans le cadre du Programme d’aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) ,
6. Lettre de Mme Marjorie Deschênes, de la Société de Développement de Sacré-Cœur, concernant les besoins d’hébergements résidentiels du secteur industriel;
7. Lettre de M. François Bonardel, ministre des Transports, concernant une aide financière au monta de 15 115 $, pour le Programme d’aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) -Volet 1 – Développement de la Route verte et de ses embranchements 2021-2022;
8. Lettre de Mme Andrée Laforest, la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation, concernant un montant de 243 593 $, concernant un soutien financier afin de favoriser la relance de l’Économie dans toutes les régions du Québec et en conséquence, un montant de 991,5 millions de dollars, constitué de parts égales des gouvernements du Québec et du Canada, est ajouté dans le cadre du Programme de la taxe sur l’essence et de la contribution du Québec;
9. Lettre de M. François Cardinal de la Commission de toponymie, nous informant que la Commission a officialisé le nom *Halte de Sacré-Cœur* lors de sa réunion le 10 juin 2021.

**Message et rapports d’activités du maire et des conseillers**

Le maire, Mme Lise Boulianne, fait un résumé de ses activités des dernières semaines.

Mme Isabelle Tremblay, conseillère, M. Billy Hovington, conseiller, font également un résumé de leurs activités des dernières semaines

RÉSOLUTION 2021-07-223

**Renouvellement d’adhésion à l’Association** **de la rivière Sainte-Marguerite - 2021**

**CONSIDÉRANT QUE** nous devons renouveler la carte de membre corporatif de l’Association de la rivière Sainte-Marguerite ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par Mme Isabelle Tremblay d’autoriser le renouvellement de l’adhésion 2021 de l’Association de la rivière Sainte-Marguerite au montant de 229,95 $ taxes incluses : le coût étant approprié à même le budget régulier 2021.

RÉSOLUTION 2021-07-224

**Représentant municipal à l’Association de la rivière Sainte-Marguerite**

**CONSIDÉRANT QUE** M. Maxime Gauthier a démontré son intérêt pour représenter la Municipalité de Sacré-Cœur à l’Association de la rivière Sainte-Marguerite ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M. Billy Hovington et résolu à l’unanimité des conseillers présents, de nommer M. Maxime Gauthier en remplacement de Mme Nada Deschênes à titre de représentant de la Municipalité de Sacré-Cœur à l’Association de la rivière Sainte-Marguerite.

### RÉSOLUTION 2021-07-225

**Renouvellement des assurances responsabilité civile – Parcs rouli-roulant**

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat d’assurances responsabilité civile – Parcs rouli-roulant en vigueur et pris par l’intermédiaire de l’Union des municipalités du Québec (UMQ), au bénéfice de la municipalité de Sacré-Cœur, membres du regroupement d’assurance responsabilité des pistes de rouli-roulant, pistes de BMX Terme 2021-2022, assuré auprès de BFL CANADA risques et assurances inc. ;

**CONSIDÉRANT QUE** le rapport préparé par les consultants de l’UMQ, soit Fidema Groupe conseil inc. daté du mois de juin 2021, quant au renouvellement desdites assurances prévu pour le 1er juin 2021, pour les municipalités et organismes membres du regroupement;

**CONSIDÉRANT QUE** la recommandation favorable de la part du consultant ainsi que celle du comité de gestion formé de représentant(e)s des municipalités et organismes membres;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M. Billy Hovington et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

**QUE** ce conseil autorise la municipalité de Sacré-Cœur à confirmer son accord et à accepter les primes et autres termes prévus aux conditions de renouvellement et au contrat auprès BFL CANADA risques et assurances inc. Assurance, à compter du 1er juin 2021, le tout pour une période consécutive de 12 mois.

c. c. : UMQ et BFL CANADA risques et assurances inc.

RÉSOLUTION 2021-07-226

**Demande au gouvernement pour mettre en place des moyens dissuasifs contre l'intimidation et la diffamation sur les réseaux sociaux**

**ATTENDU** la conférence de presse tenue par la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation, Mme Andrée Laforest, la présidente de l’UMQ, Mme Suzanne Roy et le président de la Fédération québécoise des municipalités, M. Jacques Demers tenue le 22 avril 2021;

**ATTENDU QUE** lors de cette conférence de presse, Mmes Laforest et Roy et M. Demers ont invité les citoyennes et les citoyens à déposer leur candidature aux prochaines élections en assurant de mettre en place les conditions propices à la réalisation d’un mandat stimulant;

**ATTENDU QUE** l’UMQ a adopté le 4 décembre 2020 la déclaration d’engagement : La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie;

**ATTENDU QUE** l’UMQ invite toutes les municipalités du Québec à joindre le mouvement;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sacré-Cœur a joint le mouvement par la résolution 2021-07-226 ;

**ATTENDU QU**’en vertu de l’article 4 de la Charte des droits et libertés de la personne : *Toute personne a le droit à la sauvegarde de sa dignité, de son honneur et de sa réputation;*

**ATTENDU QUE** le respect de la dignité de l’être humain, l’égalité entre les femmes et les hommes et la reconnaissance des droits et libertés dont ils sont titulaires constituent le fondement de la justice, de la liberté et de la paix;

**ATTENDU QUE** les attaques répétées contre les droits prévus à l’article 4 de la Charte des droits et libertés de la personne envers les gouvernements de proximités et ses élus municipaux sont un frein à l’implication citoyenne en politique;

**ATTENDU QUE** les réseaux sociaux sont des vecteurs facilitant la transmission rapide et étendue des propos contrevenant à l’article 4 de la Charte des droits et libertés de la personne;

**ATTENDU QUE** les élus de Sacré-Cœur sont d’avis que l’intimidation, la violence verbale, la diffamation et tous gestes pouvant nuire à l’intégrité, l’honneur ou la réputation d’un élu, devraient être des gestes punissables par le gouvernement provincial à titre d’infraction pénale;

**ATTENDU QUE** le gouvernement a démontré qu’il pouvait agir rapidement en cas de crise et que la situation actuelle est très préoccupante;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par Mme Isabelle Tremblay et résolu à l’unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Sacré-Cœur demande au gouvernement provincial que soit créée, le plus rapidement possible, une loi pénale facilitant la poursuite des délinquants;

**DE** transmettre la présente résolution à la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation, Mme Andrée Laforest, à la députée d’Abitibi-Ouest, Mme Suzanne Blais, à la présidente de l’UMQ, Mme Suzanne Roy ainsi qu’au président de la Fédération québécoise des municipalités, M. Jacques Demers.

RÉSOLUTION 2021-07-227

**Modification à la lettre d’entente 2020-02**

**CONSIDÉRANT QU**’une lettre d’entente a été signée avec le Syndicat des employés municipaux de la Municipalité de Sacré-Cœur le 24 septembre 2020 sous le numéro 2020-02;

**CONSIDÉRANT QU**’il y a lieu de modifier l’article 2 alinéa b afin de prolonger le délai au 31 décembre 2021;

**PAR CES MOTIFS,** **IL EST PROPOSÉ** par Mme Nada Deschênes et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’autoriser la modification de l’article 2 alinéa b de la lettre d’entente numéro 2020-02 afin de prolonger le délai au 31 décembre 2021.

RÉSOLUTION 2021-07-228

**Adhésion à la COMBEQ – Maxime Gauthier**

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Maxime Gauthier désire devenir membre de la COMBEQ afin de bénéficier des prix réduits pour les formations;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par Mme Valérie Dufour et résolu à l’unanimité des conseillers présents, d’entériner le renouvellement de l’adhésion 2021 de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) au montant de 436,91$ taxes incluses : le coût étant approprié à même le budget régulier 2021.

RÉSOLUTION 2021-07-229

**Fosse septique du Bistrot Castafjord**

**Considérant que** la Municipalité doit verser annuellement un montant de 1 000 $ en guise de contribution à l'entretien des toilettes publiques et au vidage de la fosse de rétention;

**Par ces motifs, il est proposé** par Mme Nada Deschênes et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’autoriser le paiement de 1 000 $ au Bistro Castafjord en guise de contribution à l'entretien des toilettes publiques et au vidage de la fosse de rétention; le coût étant approprié à même le budget régulier 2021.

RÉSOLUTION 2021-07-230

**Ajustement de prix du carburant diesel pour le contrat d’enlèvement de la neige 2020 - 2021**

**Considérant** le calcul de remboursement de la clause de carburant préparé par M. Jeannot Lepage, directeur des travaux publics et d’urbanisme, en date du 9 juillet 2021;

**Par ces motifs, il est proposé** par Mme Valérie Dufour et résolu à l’unanimité des conseillers présents de procéder à un ajustement du contrat d’entretien des chemins d’hiver 2020-2021 relative à la clause sur le carburant avec l’entrepreneur Transcie (1990) inc. représentant un montant d’environ 802,53 $ taxes incluses.

RÉSOLUTION 2021-07-231

**Ajustement du contrat d’enlèvement de la neige 2020 - 2021**

**CONSIDÉRANT** le renouvellement du contrat avec Transcie (1990), pour l’entretien des chemins d’hiver pour 2020-2021 dans la municipalité de Sacré-Cœur ;

**CONSIDÉRANT** la résolution 2020-04-138 concernant la répartition des coûts au contrat en cours d’exécution qui est de 4 ans ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par Mme Nada Deschênes et résolu à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser le paiement Hiver 2020-2021 pour un montant de 18 726,83 $ taxes incluses : un coût étant approprié à même le budget régulier de 2020 et un coût de 13 376,31 $ approprié à même le budget 2021.

RÉSOLUTION 2021-07-232

**Nomination d’un chemin privé**

**CONSIDÉRANT QU**’un nouveau chemin privé (Chemin le Haut du Rocher) vient d’être créé sur le territoire de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QU**’il est requis que ce chemin ait une nomination afin qu’une numérotation civique puisse être accordée aux bâtiments riverains ;

**CONSIDÉRANT QU**’en cas d’urgence et pour des fins de sécurité, il est requis que chaque bâtiment soit identifié par une numérotation civique adéquate;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sacré-Cœur de concert avec le propriétaire de l’assiette du chemin privé juge opportun de procéder à la nomination de ce chemin;

**Par ces motifs, il est proposé** par Mme Nada Deschênes à l’unanimité des conseillers présents, que la demande soit faite d’officialiser le nom du chemin privé (Le Haut du Rocher) auprès de la Commission de Toponymie du Québec.

RÉSOLUTION 2021-07-233

**Demande de paiement # 7 – Travaux de réparation du quai et dragage de la marina de L’Anse-de-Roche**

**ConsidÉrant que** la demande de paiement numéro 6 est conforme aux termes du contrat et à l’état d’avancement des travaux ;

**ConsidÉrant que** la demande de paiement numéro 7 a été autorisée en date du 14 juin 2021 par M. Louis Tremblay, ingénieur de la firme WSP;

**ConsidÉrant qu**’un décompte progressif de l’avancement des travaux est joint à la demande de paiement numéro 7;

**ConsidÉrant que** le détail de la demande de paiement est comme suit :

Projet initial : 1 689 111,47 $ plus taxes

Ordre de changement numéro 1 : 129 155,00 $ plus taxes

Total : 1 818 266,47 $ plus taxes

Décompte numéro 1 : 409 375,00 $ plus taxes

Retenue (10%) : 40 937,50 $ plus taxes

Montant à payer : 368 437,50 $ plus taxes

Décompte numéro 2 : 433 608,32 $ plus taxes

Retenue (10%) : 43 360,83 $ plus taxes

Montant à payer : 390 247,49 $ plus taxes

Décompte numéro 3 : 311 317,60 $ plus taxes

Retenue (10%) : 31 131,76 $ plus taxes

Montant à payer : 280 185,84 $ plus taxes

Décompte numéro 4 : 19 559,75 $ plus taxes

Retenue (10%) : 1 955,98 $ plus taxes

Libération de la retenue provisoire de 5% 33 650,00 $ plus taxes

Montant à payer : 51 253,77 $ plus taxes

Décompte numéro 5 : 336 563,91 $ plus taxes

Retenue (10%) : 33 656,39 $ plus taxes

Montant à payer : 302 907,52 $ plus taxes

Décompte numéro 6 : 243 884,97 $ plus taxes

Retenue (10%) : 24 388,50 $ plus taxes

Montant à payer : 219 496,47 $ plus taxes

**Décompte numéro 7 : 66 088,60 $ plus taxes**

**Retenue (10%) : (6 608,86)$ plus taxes**

**Libération de la retenue provisoire de 5% 57 369,91 $ plus taxes**

**Montant à payer : 116 849,65 $ plus taxes**

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par Mme Valérie Dufour et résolu à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser la demande de paiement numéro 7 au montant de 134 347,88 $ taxes incluses à la compagnie LIXM entrepreneur général pour les travaux de réparation du quai et dragage de la marina de L’Anse-de-Roche : le coût étant approprié à même le règlement d’emprunt numéro 574 et ses amendements.

**Il est Également rÉsolu** qu’avant le paiement, l’entrepreneur doit fournir une quittance de ces entrepreneurs et fournisseurs.

RÉSOLUTION 2021-07-234

**Demande d’une servitude d’utilité publique à *HYDRO-QUÉBEC* contre une partie du lot 4 700 812 du Cadastre du Québec,** **circonscription de Saguenay**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a signé une entente d’établissement de servitude pour bornes de recharge de véhicules électriques en faveur d’HYDRO-QUÉBEC le 15 octobre 2020, en vue de créer une servitude d’utilité publique sur une partie de l’immeuble détenu par la Municipalité et étant connu et désigné comme le lot 4 700 812 du Cadastre du Québec *(ce lot pouvant faire l’objet d’une opération cadastrale)* circonscription foncière de Saguenay.

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité accorde une servitude d’utilité publique à HYDRO-QUÉBEC contre une partie du lot 4 700 812 Cadastre du Québec appartenant à la Municipalité (ce lot pouvant faire l’objet d’une opération cadastrale) circonscription de Saguenay;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet d'acte de servitude soumis à cette assemblée est dûment approuvé par les présentes;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par Mme Nada Deschênes et résolu à l’unanimité des conseillers présents, qu’un membre de l’étude *Notaires Beauchamp, Cyr inc*. soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité, l'acte de servitude à intervenir en faveur d’HYDRO-QUÉ*BEC* ainsi que tout autre document approprié nécessaire pour donner effet à la présente résolution ou aux dispositions desdits actes.

RÉSOLUTION 2021-07-235

**Demande d’accommodement**

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Suzie Dufour a vendu sa maison, au 66 rue Dufour ;

**CONSIDÉRANT QUE** l’acheteur prend possession de la résidence, le 20 août 2021 **;**

**CONSIDÉRANT QUE** l’entente avec l’acheteur de permettre à Mme Suzie Dufour de continuer d’exercer dans le salon de coiffure actuel jusqu’en avril 2022 ;

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Suzie Dufour demande un accommodement afin de lui permettre de se relocaliser adéquatement, étant donné le court délai de la prise de possession de la maison par l’acheteur ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par Mme Isabelle Tremblay et résolu à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser Mme Suzie Dufour de continuer d’exercer dans le salon de coiffure actuel jusqu’en avril 2022, afin de se relocaliser adéquatement.

RÉSOLUTION 2021

**Offre de services pour demande d’autorisation Traitement des eaux usées terrain situé au Restaurant et Marina du quai de L’Anse-de-Roche**

**CONSIDÉRANT QU**’il est requis de retenir les services d’un professionnel pour la réalisation des démarches pour effectuer une demande d’autorisation auprès du MELCC pour le traitement des eaux usées provenant de la capitainerie et du restaurant de la Marina;

**CONSIDÉRANT QUE** la proposition de service d’Assani-Conseil fait partie intégrante de la présente et se divise comme suit :

1. Relevé topographique : 900,00 $ + taxes;

2. Évaluation environnementale de site phase 1 : 1 500,00 $ + taxes ;

3. Conception des plans et devis du système de traitement des eaux usées : 4 000,00 $ + taxes;

4. Demande d’autorisation en vertu de l’Article 32 de la LQE : 1 500,00 $ + taxes;

5. Préparation des plans et devis pour soumission : 500,00 $ + taxes;

6. Préparation des plans et devis pour construction : 400,00 $ + taxes;

7. Services à taux horaire : 110,00 $ / heure + les frais de déplacement;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par Mme Nada Deschênes et résolu à l’unanimité des conseillers présents, d’accepter l’offre de services d’Assani-Conseil pour les étapes décrites ci-bas si requis :

1. Relevé topographique : 900,00 $ taxes incluses;

2. Évaluation environnementale de site phase 1 : 1 500,00 $ taxes incluses ;

3. Conception des plans et devis du système de traitement des eaux usées : 4 000,00 $ taxes incluses;

4. Demande d’autorisation en vertu de l’Article 32 de la LQE : 1 500,00 $ taxes incluses;

5. Préparation des plans et devis pour soumission : 500,00 $ taxes incluses;

6. Préparation des plans et devis pour construction : 400,00 $ taxes; incluses

7. Services à taux horaire : 110,00 $ / heure + les frais de déplacement;

Les coûts sont appropriés à même le règlement d’emprunt numéro 574 et ses amendements.

RÉSOLUTION 2021-07-237

**Autorisation de présenter une demande d’autorisation en vertu de l’article 32 de la**

**LQE**

**CONSIDÉRANT QU’**une demande d’autorisation doit être présentée au MELCC en vertu de l’article 32 de la LQE pour construction d’une installation septique pour le restaurant et la capitainerie du quai de L’Anse-de-Roche ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par Mme Isabelle Tremblay et résolu à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser monsieur Steve Côté, conseiller en environnement pour Assani-Conseil à déposer pour et au nom de la Municipalité de Sacré-Cœur une demande d’autorisation en vertu de l’article 32 de la LQE pour une installation septique du restaurant et de la capitainerie au quai de L’Anse-de-Roche;

RÉSOLUTION 2021-07-238

**Demande de permis pour l’événement et demande d’aide financière**

**édition 2022 Vidéo promotionnelle - Béluga Ultra**

**CONSIDÉRANT** la demande de permis pour la tenue de l’événement Béluga Ultra Trail, 3e édition de Mme Marie-Christine Dion de *Les Trails du Saguenay Lac-Saint-Jean*, datée du 29 juin 2021 ;

**CONSIDÉRANT QUE** *Les Trails du Saguenay Lac-Saint-*Jean demandent de prolonger leur programmation du jeudi 16 septembre au 18 septembre 2022;

**CONSIDÉRANT QUE** la vidéo promotionnelle 2021 a été financée selon une répartition 2/3 par la Municipalité de Tadoussac et 1/3 par la municipalité de Sacré-Cœur;

**CONSIDÉRANT** la demande d’aide financière de Mme Marie-Christine Dion de *Les Trails du Saguenay Lac-Saint-Jean*, datée du 29 juin 2021, sollicitant une aide financière de 2 000 $ pour la réalisation de la vidéo promotionnelle de l’événement de course en sentier Béluga Ultra Trail édition 2022 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le but de cette vidéo est de faire découvrir toute la beauté du territoire couvert par le Béluga Ultra Trail et de donner goût aux coureurs et aux coureuses en sentier du Québec et de l’extérieur de la province de participer à l’événement et de venir découvrir la région de la MRC de La Haute-Côte-Nord à d’autres moments ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M. Billy Hovington et résolu à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser un permis pour l’événement de course en sentier Béluga Ultra Trail édition 2022 et d’o-238ctroyer une aide financière de 2 000 $ pour la réalisation de la vidéo promotionnelle de l’événement de course en sentier Béluga Ultra Trail édition 2022 : le coût étant approprié à même le budget régulier 2021.

RÉSOLUTION 2021-07-239

**Offre de services pour la préparation des plans et devis pour la nouvelle capitainerie de la Marina de L’Anse-de-Roche**

**CONSIDÉRANT** **QUE** M. Daniel Paiement, architecte nous a soumis le 4 juin 2021 une Offre de services la préparation des plans et devis pour la nouvelle capitainerie de la Marina de L’Anse-de-Roche pour un montant d’environ 16 000,00 $ taxes non incluses ;

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission inclut :

1. Plan du bâtiment neuf;

2. Plans d’aménagement :

1. Esquisse 25%
2. Préliminaires 50%
3. Exécution 90%
4. Pour soumission 100%
5. Document d’appel d’offres.

3. Exclusions :

a) Les services d’ingénierie: (si requis)

 Structure

 Électricité et éclairage

 Mécanique.

b) Décorations

4. Documents à nous fournir par la municipalité :

a) Relevé du terrain.

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M. Billy Hovington et résolu à l’unanimité des conseillers présents, d’accorder le mandat à M. Daniel Paiement, architecte pour la préparation des plans et devis pour la nouvelle capitainerie de la Marina de L’Anse-de-Roche pour un montant d’environ 18 396,00 $ taxes incluses ; le coût étant approprié à même le règlement d’emprunt numéro 574 et ses amendements.

RÉSOLUTION 2021-07-240

**Demande d’aide financière 17e édition Randonnée Vélo Santé – Alcoa 27, 28 et 29 août 2021**

**CONSIDÉRANT QUE** le comité organisateur de la Randonnée Vélo Santé-Alcoa sollicite l’implication de la Municipalité de Sacré-Coeur à l’organisation de la 17e édition :

**CONSIDÉRANT QUE** les participants séjournent à Sacré-Cœur la veille du départ de la randonnée;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M. Billy Hovington et résolu à l’unanimité des conseillers présents, d’offrir un cocktail et/ou des bouchées aux participants, lors de leur passage dans la Municipalité de Sacré-Coeur, le jeudi 26 août prochain et de défrayer le coût de ce cocktail et/ou des bouchées, au montant estimé à la somme de 300 $ : le coût étant approprié à même

le coût étant approprié à même le budget régulier.

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** d’autoriser M. Jeannot Lepage, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la Municipalité de Sacré-Cœur, l’autorisation du passage de la Randonnée Vélo Santé – Alcoa, le vendredi 27 août prochain.

RÉSOLUTION 2021-07-241

**Démission du directeur Culture, Loisirs, Tourisme et agent de développement communautaire**

**CONSIDÉRANT QUE** M. Jean-Sébastien Painchaud a remis sa démission le 16 juin 2021;

**CONSIDÉRANT QUE** son départ sera effectif le 16 juillet 2021;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M. Billy Hovington et résolu à l’unanimité des conseillers présents, d’accepter la démission de M. Jean-Sébastien Painchaud tel que déposé le 16 juin 2021 ;

RÉSOLUTION 2021-07-242

**Projet PELEM – Développement d’activité d’éveil à la lecture à l’écriture à la bibliothèque municipale de Sacré-Coeur**

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère de la Famille (ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien financier aux initiatives soutenant l’éveil à la lecture, à l’écriture et aux mathématiques (programme), qui vise à appuyer le développement d’initiatives pouvant soutenir, de diverses manières, l’éveil à la lecture, à l’écriture et aux mathématiques chez les enfants d’âge préscolaire, dans la perspective de les préparer à leur entrée à l’école et de contribuer ainsi à leur réussite éducative;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sacré-Cœur a présenté une demande d’appui financier au Ministère en 2021-2022 pour un projet permettant de mettre en œuvre des activités et/ou des partenariats soutenant l’éveil à la lecture, à l’écriture et aux mathématiques chez les enfants d’âge préscolaire ;

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Nada Deschênes et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’autoriser d’autoriser M. Jeannot Lepage, directeur général à signer la convention d’aide financière au nom de la Municipalité de Sacré-Cœur et de confirmer que madame Émilie Gravel, bibliothécaire est responsable du suivi du Programme pour un projet permettant de mettre en œuvre des activités et/ou des partenariats soutenant l’éveil à la lecture, à l’écriture et aux mathématiques chez les enfants d’âge préscolaire;

RÉSOLUTION 2021-07-243

**Dépôt de projet dans le cadre du programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE)**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sacré-Cœur et son projet de développement des infrastructures du terrain de baseball sont admissibles au programme PSISRPE ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet permettra la bonification de la pratique de l’activité physique, favorisera une accessibilité accrue des infrastructures municipales et une bonification de l’offre de loisir municipal ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet se classe dans la catégorie des infrastructures de petite envergure ;

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Nada Deschênes et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’autoriser le dépôt d’un projet revitalisation du terrain de baseball de Sacré-Coeur dans le cadre du programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE) et d’autoriser monsieur Jeannot Lepage, à signer l’ensemble des documents liés à cette demande.

RÉSOLUTION 2021-07-244

**Représentant (e) de la bibliothèque municipale affiliée au Réseau BIBLIO de la Côte-Nord**

**CONSIDÉRANT QUE** Le Réseau BIBLIO de la Côte-Nord effectue une mise à jour de tous ses dossiers demande de désigner un représentant officiel pour la bibliothèque de Sacré-Cœur ;

**CONSIDÉRANT QU**’afin d’assurer la conformité des renseignements, la Municipalité de Sacré-Cœur nomme Mme Émilie Gravel pour représenter officiellement la bibliothèque municipale, affiliée au Réseau BIBLIO de la Côte-Nord ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par Mme Isabelle Tremblay et résolu à l’unanimité des conseillers présents, de nommer Mme Émilie Gravel représentante pour la bibliothèque municipale de Sacré-Cœur, affiliée au Réseau BIBLIO de la Côte-Nord ;

RÉSOLUTION 2021-07-245

**Poste d’agent de développement communautaire par intérim**

**CONSIDÉRANT** **qu’**il y a lieu de procéder à l’embauche d’un agent de développement communautaire par intérim ;

**CONSIDÉRANT** **quE**la Société de développement de Sacré-Cœur propose à la municipalité le partage du temps de travail de monsieur Frédérick Lievin pour le poste d’agent de développement communautaire par intérim pour une période d’essai de trois (3) mois jusqu’au 4 octobre 2021;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par Mme Nada Deschênes et résolu à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser madame Lise Boulianne, maire et monsieur Jeannot Lepage, directeur général à convenir et signer d’une entente de partage d’une ressource avec la Société de Développement de Sacré-Cœur pour une période d’essai de trois mois finissant le 4 octobre 2021.

**Il est Également rÉsolu que** monsieur Frédérick Lievin occupera les fonctions d’agent de développement communautaire par intérim.

**Dépôt du rapport des activités du mois de juin 2021 en incendie**

Les membres du conseil et les citoyens présents à la séance sont informés du dépôt du rapport d’intervention et des activités du service incendie pour le mois de juin 2021.

RÉSOLUTION 2021-07-246

**Acquisition d’emprise de route d’une partie du lot 5 063 932 du cadastre du Québec**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sacré-Cœur désire acquérir une partie du lot 5 063 932 afin de pouvoir aménager adéquatement la virée sur le chemin de l’Anse-à-Pierrot;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Julien Gauthier est disposé à vendre une partie de terrain d’environ 800 mètres carrés;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet sera soumis à la commission de protection du territoire agricole du Québec afin d’acquérir cette emprise de route;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par Mme Nada Deschênes et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’autoriser le maire, madame Lise Boulianne et le directeur général, monsieur Jeannot Lepage à signer tous les documents requis aux fins de l’acquisition d’une partie du lot 5 063 932 du Cadastre du Québec;

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** d’autoriser monsieur Jeannot Lepage à déposer les documents requis pour obtenir l’autorisation de la CPTAQ.

RÉSOLUTION 2021-07-247

**Offre de services pour la préparation des plans et devis pour l’agrandissement de la Caserne de pompier et l’aménagement du stationnement**

**CONSIDÉRANT** **QUE** M. Daniel Paiement, architecte nous a soumis le 4 juin 2021 une

Offre de services pour la préparation des plans et devis pour l’agrandissement de la Caserne de pompier et l’aménagement du stationnement pour un montant d’environ 4 000,00 $ taxes non incluses ;

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission inclut :

1. Relevé du bâtiment existant :

2. Plans de construction :

1. Préliminaires 50%
2. Exécution 90%
3. Pour soumission 100%
4. Document d’appel d’offres.

3. Suivi de chantier

a) Rapport de visite

1. Demande de paiement et recommandations
2. Avis de modification 2
3. Certificat de fin des travaux

Exclusions :

a) Les services d’ingénierie: (si requis)

 Structure

 Électricité et éclairage

 Mécanique.

b) Décorations

4. Relevé du terrain.

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par Mme Valérie Dufour et résolu à l’unanimité des conseillers présents, d’accorder le mandat à M. Daniel Paiement, architecte services pour la préparation des plans et devis pour l’agrandissement de la Caserne de pompier et l’aménagement du stationnement pour un montant d’environ 4 599,00 $ taxes incluses ; le coût étant approprié à même le budget régulier.

RÉSOLUTION 2021-07-248

**Embauche de main-d’œuvre journalière**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a procédé à l’embauche de madame Jasmine Brisson comme préposée au quai de L’Anse-de-Roche afin de poursuivre le travail de statistiques entrepris en 2020 sous la résolution numéro 2021-04-122;

**CONSIDÉRANT QUE** le travail réalisé par madame Jasmine Brisson est du travail de journalier ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par Mme Nada Deschênes et résolu à l’unanimité des conseillers présents, de modifier le statut d’emploi de madame Jasmine Brisson et de lui accorder le nouveau statut d’employé régulier saisonnier journalier à compter du 12 juillet 2021 inclusivement.

**Dépôt**

**Demande d’aide financière 9e édition MARCHE-O-DON** **de l’Association diabète Haute-Côte-Nord le 24 juin**

**CONSIDÉRANT QUE** le comité organisateur de l’Association diabète Haute-Côte-Nord sollicite l’implication de la Municipalité de Sacré-Coeur à l’organisation de la 9e édition :

**CONSIDÉRANT QUE** l’Association est un organisme à but non lucratif pour les personnes atteintes du diabète et leurs proches et offre à tous ces membres des activités de prévention, sensibilisation et d’information sur le diabète ;

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre de la 9e édition de l’activité-bénéfice ***MARCHE-O-DON*** 2021 ; ils demandent une aide financière pour poursuivre les services qu’ils offrent dans le secteur de la Haute-Côte-Nord ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ et résolu à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser une aide financière de \_\_\_\_ pour la 9e édition de l’activité-bénéfice ***MARCHE-O-DON*** 2021: le coût étant approprié à même le budget régulier.

RÉSOLUTION 2021-07-249

**Offre de services de Daniel Paiement, architecte – Promenade centre-ville**

**CONSIDÉRANT** **QUE** M. Daniel Paiement, architecte nous a soumis Offre de services la préparation des plans et devis pour lune promenade aménagée entre l’Hôtel de Ville et la Caisse Desjardins pour un montant d’environ 13 000,00 $ taxes non incluses ;

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission inclut :

1. Plan explicatif du concept;

2. Vues en plan de l’ensemble;

3. Vues en détail;

4. Plan des kiosques;

5. Plans et 3D des places :

1. Esquisse 25%
2. Préliminaires 50%
3. Exécution 100%

6. Présentation PowerPoint ;

1. Au Conseil.

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M. Billy Hovington et résolu à l’unanimité des conseillers présents, d’accorder le mandat à M. Daniel Paiement, architecte pour la préparation des plans et devis pour lune promenade aménagée entre l’Hôtel de Ville et la Caisse Desjardins pour un montant d’environ 14 946,75 $ taxes incluses ; le coût étant approprié au surplus non affecté.

**Dépôt du rapport des permis de juin 2021**

Les membres du conseil et les citoyens présents à la séance sont informés du dépôt du rapport des permis pour le mois de juin 2021.

RÉSOLUTION 2021-07-250

**Levée de la séance**

Il est proposé par Mme Nada Deschênes que la séance soit levée à 20 h 20

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Lise Boulianne, maire Jeannot Lepage, directeur général et secrétaire-trésorier

PAR LES PRÉSENTES, JE, LISE BOULIANNE, MAIRE, APPROUVE TOUTES LES RÉSOLUTIONS DANS LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Lise Boulianne, maire